Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le 23/04/2026
ID : 081-218103257-20260422-DELIB_31_2026-DE

DELIB 31-2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VIVIERS LES MONTAGNES
Séance du 22 avril 2026 à 19h00

Nombre de membres
Afférents au Conseil : 15
En exercice :19
Qui ont pris part à la délibération : 18

Date de la convocation : 16/04/2026
Date d'affichage : 16/04/2026

L'an deux mille vingt et six et les vingt-deux avrils à 19h00, le Conseil Municipal de VIVIERS-LES-MONTAGNES, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Elisa LEMONNIER, sous la présidence de M. Alain VEUILLET, Maire.

Présents : Mesdames Marie-Rose LADOWICHT, Arlette GLORIA, Patricia CAUQUIL, Arielle HOMBERT, Delphine ALBERT, Sylvie CALAS, Monique BERTRAND
Et Messieurs Alain VEUILLET, Claudian BRUN, François MONTAGNE, Jean-Michel MAUREL, Jacques MONTAGNE, Benoît LANDES, Patrice LIMES, Pierre-Jean NEGRE

Excusés : Mme Dominique BOUSSUGE pouvoir à M. Alain VEUILLET, M. Didier HOULES pouvoir à Mme Patricia CAUQUIL, M. José REVERTE pouvoir à M. Jean-Michel MAUREL

Absents : Frédéric MAIXANDEAU

Secrétaire de séance : Benoît LANDES

La séance débute à 19h01

M. le Maire annonce que l'ensemble des sujets traités et des décisions du maire sont préparées lors des réunions hebdomadaires avec le groupe Viviers au coeur.

M. le maire rappelle que les personnes présentent dans le public n'ont pas le droit de prendre la parole.

M. le maire annonce que si des questions arrivent pendant la séance, une réponse leur sera apportée lors du prochain conseil municipal. Il rappelle qu'il convient de mettre sur le mode silencieux les téléphones portables afin que la séance ne soit pas perturbée par des sonneries.

Conformément à l'article L 2121-21 du CGCT, M. le maire propose de voter à main levée
Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Objet de la délibération: **DESIGNATION DELEGUE MISSION LOCALE**

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire parmi le conseil municipal, chargés de représenter la commune à la Mission locale.

Il propose : Didier HOULES et Patrice LIMES qui remplacera M.HOULES en cas d'empêchement.

Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0

Fait en séance les jour, mois et an susdits.
Le Maire, Alain VEUILLET

Le secrétaire de séance
Benoît LANDES